PROTOCOLE SANITAIRE

Association du Conservatoire de Musique et de Danse de Courdimanche

Les parents des enfants de moins de 18 ans jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants en cours en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19, chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour le cours. En cas de symptômes ou de fièvre (> 37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre en cours. Les professeurs devront procéder de la même manière. Les professeurs présentant des facteurs de risque connus ne doivent pas travailler en présentiel. La liste de ces facteurs de risque est disponible sur le site du ministère de la santé.

- L'élève ne devra pas arriver plus de 5 minutes avant le début du cours, et attendra dans le hall de la MELC - pour les cours dispensés dans les studios du bas.

Ce sont les professeurs qui viendront chercher les élèves.

Les accompagnants devront arriver à l'heure de la fin du cours pour récupérer leurs enfants. Ils attendront dans le hall de la MELC que les professeurs raccompagnent les élèves dans ce même hall.

- Pour les enfants de moins de 16 ans, un seul accompagnant est autorisé dans l'enceinte de la MELC.
- Il faudra respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes lors des temps d'attente.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves, pour les accompagnants et pour les professeurs.

Les studios seront aérés les 5 dernières minutes du cours et les 5 premières du cours suivant. Si le temps le permet, les fenêtres devront rester un maximum ouvertes.

Les zones de contact (poignées de porte, interrupteurs, pupitre, chaises...) seront désinfectées à l'issue de l'activité.

Les instruments mis à disposition des élèves par le conservatoire (piano, batterie...) devront être désinfectés après chaque cours. Les instruments apportés par les élèves ne devront pas être touchés par le professeur.

Les gestes barrières rappelés dans ce document, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

Le lavage des mains :

- A l'arrivée dans la salle de cour
 - A la fin du cours

Le port du masque :

Le port du masque est obligatoire pour les professeurs et pour tous les élèves.

Les règles de distanciation physique en espace fermé sont de 1 mètre entre chaque élève. Il ne devra pas y avoir de contact entre les élèves et les professeurs.

Distance entre les chanteurs/musiciens

La première mesure consiste à espacer les chanteurs au-delà du "mètre réglementaire", qui s'applique aux interactions quotidiennes et de s'assurer que les chanteurs ne soient pas dans la zone de projection directe du voisin.

Il faudra prendre en considération la direction des flux d'air pour positionner les chanteurs/musiciens.

Lorsque la pratique artistique produit beaucoup d'aérosols, (chant, instruments à vent, danse...), il faudra respecter une distanciation physique de 2 mètres.

Pour la DANSE, les élèves doivent arriver déjà en tenue de danse et coiffées. Les vestiaires seront fermés. Chaque enfant doit mettre ses affaires personnelles dans un sac fermé, prévu à cet effet, et le laisser dans la salle.

L'entrée dans la salle se fera par les portes du vestiaire Femmes, et la sortie par l'entrée principale de la salle.

Afin d'éviter les contacts, les élèves devront attendre que l'ensemble des danseurs du cours précédent soit sorti de la salle avant d'entrer. Les gourdes/bouteilles d'eau oubliées ne seront pas mises de côté. L'échange ou le partage d'effets personnel est proscrit.
X
PARTIE à remplir, à signer et à remettre dès l'inscription pour que celle-ci soit valide
FORMULAIRE d'engagement à respecter le PROTOCOLE SANITAIRE de l'Association du Conservatoire de Musique et de Danse de Courdimanche
Je soussigné(e):
NOM et Prénom de l'adhérent adulte
ou du responsable légal
responsable de l'élève (ou des élèves) :
atteste avoir pris connaissance du PROTOCOLE SANITAIRE de l'Association du CMDC. Je m'engage à respecter les règles sanitaires édictées par le gouvernement, ainsi que celle de l'Association.

Les parents sont invités à expliquer le protocole sanitaire à leurs enfants. Les enfants sont invités à le signer également, s'ils le comprennent et l'acceptent.

Signature de l'élève :